Madame, Monsieur,

La région Émilie-Romagne encourage le dépistage de la population pour identifier les infections par le virus de l’hépatite C (VHC) ; le dépistage est volontaire, gratuit et s’adresse à toutes les personnes nées entre 1969 et 1989.

L’hépatite C est une infection du foie causée par le virus de l’hépatite C. Cette infection peut être brève et guérir spontanément avec l’élimination du virus, ou devenir chronique et provoquer des lésions hépatiques permanentes et des tumeurs, si elle n’est pas traitée par un traitement médicamenteux spécifique.

Ces traitements pharmacologiques sont très efficaces.

Pour participer au dépistage, il faut se soumettre à un prélèvement sanguin.

**Adhérer au dépistage est simple : il suffit de remplir ce questionnaire.**

**Vous recevrez ensuite un rendez-vous pour réaliser le prélèvement.**

**Si vous faites une prise de sang avant notre rendez-vous, vous pouvez demander un test gratuit de dépistage de l’hépatite C en même temps que les autres tests sanguins.**

La recherche d’anticorps spécifiques dirigés contre le virus de l’hépatite C sera effectuée sur l’échantillon de sang.

Si le résultat est négatif, vous recevrez le résultat sur votre Dossier Médical Partagé (DMP).

Si ce premier test est positif, la recherche de la présence du virus sera effectuée sur le même échantillon de sang, sans répéter le prélèvement.

En cas de présence du virus, vous serez contactée par le personnel du Centre de Dépistage pour convenir d’une consultation spécialisée dans les Centres de référence de l’Agence USL de Reggio Emilia.

Pour en savoir plus, visitez le site <https://www.ausl.re.it/screening-epatite-c>

La Directrice Sanitaire

Dr Nicoletta Natalini